

Commentaires des thèmes d'étude d'histoire

Séries ES et L

Le monde, l'Europe, la France de 1945 à nos jours

Le monde de 1945 à nos jours (22 heures)

Introduction : le monde en 1945 (2-3 h.)

L'introduction dresse un tableau du monde à l'issue des combats. Il inclut l'évaluation du coût global du conflit, l'analyse du planisphère *géopolitique* — qui révèle la nouvelle hiérarchie des Etats et l'émergence d'une bipolarisation —, le projet et les premiers pas de l'Organisation des Nations Unies, qui vise à éviter le retour des engrenages des années 1930 et incarne l'espoir d'un monde meilleur.

De la société industrielle à la société de communication (4-5 h.)

L'immédiat après-guerre est dévolu à la reconstruction — dont un élément majeur est le Plan Marshall — et à la mise en place des fondements du redémarrage économique : conférence de Bretton Woods, Accord général sur les tarifs et le commerce international (GATT), OECDE. Puis la *croissance* l'emporte, exceptionnelle par son importance, sa régularité : dans l'ensemble des pays développés de 1950 à 1973, le volume du PNB par habitant croît à un rythme annuel de 3,9 %, soit une multiplication par plus de 2,4 durant ces 23 ans. Le processus d'industrialisation, ancien, franchit un nouveau seuil, imposant ses valeurs et ses modes d'organisation (*fordisme*) à toutes les sociétés. Dans une partie importante du monde, une vaste gamme de produits, notamment manufacturés, devient accessible à de larges couches de la population : on parle de « société de consommation ». Le Tiers-Monde est partie prenante de cet élan de la croissance ; pour autant, sa part dans le commerce international diminue tandis que se creuse l'écart de son niveau de vie avec celui des pays développés.

Les années 1974-1975 connaissent un recul du PIB, une montée du chômage et une poussée inflationniste : ce tournant se nourrit de l'ébranlement monétaire de 1971-1973, de l'essoufflement du fordisme, des mutations de la hiérarchie et de la distribution des secteurs de production et du premier choc pétrolier, qui agit comme un détonateur. Elles ouvrent une nouvelle période, à la fois en continuité et en rupture avec les « trente glorieuses » : poursuite de la croissance (le PIB par habitant de l'Inde s'accroît davantage entre 1973 et 1993 qu'entre 1820 et 1973, celui du Japon augmente de 80 % entre 1973 et 1998), augmentation du volume des échanges internationaux, conjoncture plus cyclique, mise en cause de l'Etat-providence, décrochages sectoriels et régionaux (l'Europe de l'Est dans les années 1970-1980, une partie de l'Afrique), ampleur du chômage — singulièrement en Europe —, accélération de la redistribution des actifs. Le poids de l'industrie manufacturière dans la population active des pays développés occidentaux illustre bien l'évolution d'ensemble : 25 % en 1950, 28 % en 1970, 20,8 % en 1990.

Parallèlement, plusieurs phénomènes se conjuguent pour faire du fait migratoire une donnée de base du second XX^e siècle : le doublement de la population mondiale entre 1960 et 2000, l'exode rural, les migrations interrégionales vers les zones d'emploi ou vers celles qui offrent une meilleure qualité de vie, les migrations internationales vers les pôles de richesses, les drames qui chassent ceux qui deviennent des réfugiés. Il y aurait aujourd'hui 150 millions de personnes résidant durablement hors de leur pays : un tiers de migrants de travail, un tiers de migrants familiaux et un tiers de réfugiés.

L'urbanisation des sociétés, la transformation des modes de vie, les progrès de la scolarisation et la montée en force de la connaissance comme variable économique majeure ne sont pas dissociables des ensembles de faits précédemment évoqués. Ils sont aussi à articuler avec les bouleversements scientifiques et technologiques de la période ; s'il est impossible dans le cadre des cours de faire la recension de ceux-ci et *a fortiori* de les analyser tous, il serait important d'aider les élèves à en percevoir les axes majeurs et de travailler un exemple, y compris par appel aux enseignants des disciplines scientifiques et technologiques ou à un intervenant extérieur. C'est dans ce cadre d'ensemble que s'inscrit la révolution informatique du dernier quart du XX^e siècle, qui induit une mutation de la défense, de la recherche, de la production et des échanges. Fondé sur les découvertes

des années 1950-1970, le parc d'ordinateurs connaît un développement étonnant et ses usages se diversifient. Alors que le premier micro-ordinateur est mis au point en 1978, il s'en vend 60 millions en 1995. Une des conséquences est l'émergence de l'Internet. Né aux États-Unis à la fin des années 1960, ce dernier s'ouvre au grand public et amorce une croissance vertigineuse au milieu des années 1990 ; on évalue le nombre de ses utilisateurs à 500 millions en 2002.

Ces mutations récentes accentuent fortement un trait plus ancien du XX^e siècle : la tendance à la *mondialisation* de la *culture*. Cette analyse s'appuie sur des réalités inégalement mesurables : la capacité qu'ont des entreprises de fabriquer et de diffuser des produits culturels à une échelle mondiale, l'acquisition ou au moins la connaissance par des millions de gens des dits produits, l'homogénéisation des références et des pratiques culturelles, déjà induite par les progrès du cinéma, de la radio et de la télévision et le développement des satellites de communication depuis la décennie 1960. Dès 1962, Marshall McLuhan ne lançait-il pas l'idée de «village planétaire» dans sa *Galaxie Gutenberg* ? Existe-t-il effectivement aujourd'hui une culture-monde ? Si la tendance n'est pas niabile, on sait qu'elle est inégalement à l'œuvre et qu'elle rencontre des résistances tout autant qu'elle induit un métissage culturel créatif. L'enjeu, qui ne se limite pas à l'industrie du divertissement, est en tout cas majeur et se traduit par des affrontements et des compromis périodiques. Dès les années 1970, lors de discussions menées dans le cadre de l'UNESCO, des pays du Tiers-Monde demandent que l'on pose les bases d'un « nouvel ordre de la communication ».

Mondialisation¹

En tant qu'elle désigne l'échange généralisé entre les différentes parties de la planète, la mondialisation s'inscrit dans un processus pluriséculaire, nourri de l'urbanisation, de l'essor des cités marchandes et de l'extension des « économies-monde », de la baisse du coût des transports et de la circulation des hommes et des biens, de la diffusion du système capitaliste et des progrès du libre-échange, de l'établissement de références à potentiel universel, tout ceci étant inséparable de la monétarisation puis de l'industrialisation.

Un tel phénomène entretient un rapport décisif et complexe avec les distances et le temps. Du fait de l'infrastructure contemporaine des technologies de la communication, la mondialisation tend désormais à passer un seuil : celui d'une contraction maximale et inédite de l'espace temps.

Bibliographie

- *Comprendre le monde, Sciences humaines*, n° spécial 2, mai-juin 2003.
- Boniface Pascal, *Le Monde contemporain : grandes lignes de partage*, PUF, « Quadrige », 2003, 256 p.
- Bairoch Paul, *Histoire économique et sociale du monde du XVI^e siècle à nos jours III. Victoires et déboires* [le XX^e siècle], Gallimard, « Folio Histoire », 1997, 1085 p.
- Droz Bernard, Rowley Anthony, *Histoire générale du XX^e siècle, Deuxième partie : depuis 1950*, 3. *Expansion et indépendances 1950-1973*, 1987, p. 13-102 ; 4. *Crises et mutations de 1973 à nos jours*, 1992, p. 15-254, Seuil, « Points Histoire ».
- Gauthier André, *Le Monde au XX^e siècle. Panorama économique et social*, Bréal, 2001, 768 p.
- Mattelart Armand, *Histoire de la société de l'information*, La Découverte, « Poche », 2003, 128 p.
- Warnier Jean-Pierre, *La Mondialisation de la culture*, La Découverte, « Repères », 2003, 119 p.

Les grands modèles idéologiques et la confrontation Est-Ouest jusqu'aux années 1970 (5-6 h.)

L'expression *guerre froide*, inventée en 1947, désigne en même temps une période de l'histoire contemporaine (que le programme prend dans son acception large : de la seconde moitié des années 1940 à 1991) et un conflit multiforme, d'intensité variable, dressant l'un contre l'autre deux blocs visant l'extension maximale de leur influence et l'endigement voire le refoulement de l'adversaire.

Au fil de 1945 et 1946, les témoignages de méfiance puis les blocages se multiplient entre les alliés, notamment dans la gestion de la question allemande, pôle de tension durable. 1947 marque une étape

¹ Voir les développements sur ce thème dans les commentaires de géographie.

décisive dans l'émergence de deux camps antagonistes. Ce processus de bipolarisation ouvre la guerre froide, qui constitue avec la décolonisation l'autre fait majeur des rapports internationaux de l'après-guerre. Ses ressorts durables sont l'opposition des idéologies — qui rend la paix impossible —, la recherche permanente du meilleur positionnement, la prise au sérieux du risque nucléaire, la peur et diabolisation de l'autre, qui sont à leur maximum entre 1948 et 1953.

Dans la seconde moitié de la décennie 1950, la volonté d'affirmation du *Tiers-Monde*, le changement de la politique extérieure soviétique et les enseignements de crises graves, comme celle de Cuba, induisent une pacification progressive. Celle-ci débouche sur la période de la « détente », qui s'étend de 1963 au milieu des années 1970 et fait des États-Unis et de l'URSS des « adversaires-partenaires ». Malgré la poursuite de la guerre au Vietnam et le désaccord profond sur la situation au Proche-Orient, les rencontres Nixon-Brejnev de 1972 et 1973 marquent un temps fort de cette phase.

Les relations internationales de la période se structurent donc en partie autour de l'existence et de la confrontation de deux universalismes : les *modèles* américain et soviétique. Ceux-ci ne sont immuables ni dans le temps ni, tant ces pays sont vastes, dans l'espace : pour simplifier l'approche, le programme centre leur étude sur les décennies 1950-1960 et sur leurs caractères les plus permanents.

Modèle idéologique

Dans la continuité du programme de 1995, les programmes de 2002 entendent le mot de « modèle » comme un outil didactique, facilitant la présentation et la compréhension des traits saillants d'une réalité historique par articulation entre l'exposition d'un petit nombre de faits et le recours à l'abstraction, entre le dégagement d'invariants et la prise en compte de l'évolution. L'accent est mis sur le versant idéologique, c'est-à-dire les mythes fondateurs, le système de valeurs et de normes, les pratiques culturelles, la vision des rapports Etat/société civile et de l'organisation socio-économique, qui fournissent un soubassement commun à tous ceux qui y adhèrent ou en dépendent.

Inscrite par les programmes dans le cadre des relations internationales, l'étude des modèles américain et soviétique inclut la présentation de leur force d'attraction, de leur diffusion et de leur mobilisation dans le cadre de la confrontation entre les deux Grands.

Parmi les traits caractéristiques du modèle soviétique, on trouve : la croyance en la toute-puissance du pouvoir et le postulat optimiste du progrès ; l'affirmation de l'unité organique de la société, que traduisent l'exaltation d'un homme nouveau dévoué à la collectivité, la stricte limitation de la propriété privée, le rôle attribué au Parti ou le transfert des échecs et des craintes sur les « ennemis » du peuple et de l'Etat : le Goulag est à son apogée au début des années cinquante ; la prégnance des méthodes de gestion des années trente, qui vont de pair avec l'idéologisation de la réalité ; l'imprégnation générale du langage marxiste-léniniste. Après la disparition de Staline, les nouveaux dirigeants associent rupture et continuité. Ainsi le culte de la personnalité ne retrouve-t-il pas son niveau d'avant 1953, de même que la terreur de masse cède le pas à la répression de la dissidence et que le Parti retrouve une vie propre. Par contre, après une phase effective de réformes socio-économiques dans un contexte de forte croissance, le khrouchtchévisme renoue à partir de 1958/1959 avec un mode de régulation et une floraison d'effets d'annonce qui tournent le dos au réel.

Pour beaucoup d'hommes à travers le monde, l'expérience soviétique, connue de manière sélective et dont la résistance victorieuse aux Allemands vient de montrer l'efficacité, offre un exemple de transformation volontariste de l'existence. Elle constitue une réponse aux dysfonctionnements qu'ils constatent ou combattent.

Le modèle américain connaît aussi un apogée au lendemain de la guerre. Il se nourrit d'un corps de valeurs : la liberté et la force des contre-pouvoirs ; l'influence du pouvoir judiciaire et de la religion, liée à l'histoire américaine de la démocratie et à l'exercice du civisme ; la confiance dans la valeur régulatrice du marché, la bonne conscience vis-à-vis de la réussite matérielle, la suspicion envers l'action publique, dont un corollaire est l'efficacité des fondations privées ; la capacité à susciter périodiquement de nouveaux horizons : mythes de la frontière ou de l'entrepreneur, nouvelles étapes de la modernité économique, dont le pays se veut un laboratoire permanent. *L'américan way of life* fournit un horizon d'attente aux Américains qui n'ont pas encore rejoint la classe moyenne et fascine l'étranger, y compris les détracteurs des États-Unis. La puissance économique et la réussite dont témoigne ce mode de vie concourent à convaincre les Américains de l'exemplarité de leur démocratie.

Cette confiance est cependant ébranlée durant les années soixante, qui connaissent de nombreuses inflexions : développement de la réglementation sociale et de l'intervention de l'Etat — surtout sous la présidence Johnson —, phase d'introspection et de profonde contestation, premiers indices de la crise du *fordisme*. Pour autant, le rêve américain n'est pas mis à mal, comme en témoignent les chiffres de l'immigration après la libéralisation de celle-ci (1965).

Bibliographie

- « Enseigner l'histoire contemporaine », *Historiens & géographes*, n^{os} 375 de juillet-août 2001 et 376 de septembre-octobre 2001 (articles de R. Franck, A. Kaspi, J. Marseille et J. Sapir).
- Duroselle Jean-Baptiste et Kaspi André, *Histoire des relations internationales de 1945 à nos jours*, Armand Colin, « Classic », 2002, p. 1-377.
- Milza Pierre, *Les Relations internationales (1945-1973)*, Hachette, « Carré-Histoire », 1996, 240 p.
- Soutou Georges-Henri, *La Guerre de Cinquante Ans, Les relations Est-Ouest 1943-1990*, Fayard, 2001, 650 p.
- Vaisse Maurice, *Les Relations internationales depuis 1945*, Armand Colin, « Coursus », 2002, 250 p.
- *L'Empire américain, Les Collections de l'Histoire*, n^o 7, février 2000.
- Vaisse Justin, *Le Modèle américain*, Armand Colin, « Synthèse Histoire », 1998, 95 p.
- *Le Siècle communiste, L'Histoire*, n^o 223, juillet-août 1998.
- Dullin Sabine, *Histoire de l'URSS*, La Découverte, « Repères », 2003, 124 p.
- Mink Georges, *Vie et Mort du bloc soviétique*, Casterman-GIUNTI, « Le XX^e siècle », 1997, p. 7 à 95.

Le Tiers-Monde : indépendances, contestation de l'ordre mondial, diversification (3-4 h.)

L'émancipation politique des colonies constitue un fait décisif du XX^e siècle, qui ne se limite pas à la phase de *décolonisation* et entretient des liens avec la question contemporaine des rapports Nord-Sud. C'est la transformation du contexte international pendant et après la Seconde Guerre mondiale qui favorise, avec des décalages, l'épanouissement et la radicalisation des revendications nationales. Les métropoles ne réagissent pas unanimement devant la remise en cause du système colonial par les colonisés, les nouvelles puissances dominantes et l'ONU : les plus affaiblies s'accrochent à reconstituer leur domination, le Royaume-Uni adopte une position plus souple. Quoi qu'il en soit, la fin des empires est acquise pour l'essentiel en à peine 20 ans, au moins si l'on réserve le cas de l'Afrique portugaise et celui de l'aire soviéto-russe. Dès 1949-1950, la montée des tensions internationales et la poussée communiste en Asie inscrivent le mouvement dans la concurrence Est-Ouest. Cette articulation dure jusqu'aux années 1980, mais la décolonisation de même que les efforts d'organisation du *Tiers-Monde* ont leur dynamique spécifique et ne se confondent pas avec la guerre froide.

Tiers-Monde²

Quand Alfred Sauvy l'utilise pour la première fois (*L'Observateur* du 14 août 1952), le terme revêt une double signification : géopolitique (un ensemble distinct des pays occidentaux et des pays communistes) et socio-économique (les pays pauvres en recherche de développement). Le succès de ce néologisme est immense, du fait de sa charge symbolique et de sa vocation englobante.

Au long des années 1950 à 1970, l'expression offre matière à débat, notamment quand elle désigne en bloc les « pays décolonisés », la voie neutraliste ou la concentration des difficultés, alors que ces recouvrements ne sont que partiellement exacts. Cela nous rappelle qu'il y a une histoire de l'utilisation de ce type de concept.

Dès les années 1950, l'ébranlement des empires et plus largement le recul des puissances européennes — dont la crise de Suez constitue un emblème — libèrent un espace politique. Ils facilitent l'émergence du Tiers-Monde sur la scène internationale, qui se manifeste en deux temps : lors de la conférence afro-asiatique de Bandung en 1955, durant laquelle la Chine populaire confirme son statut

² Voir aussi l'encadré « Tiers-Monde » dans les commentaires de géographie.

d'acteur incontournable, puis dans les années 1960, avec la relance du *non-alignement* et les efforts d'organisation dont témoigne la mise sur pied de l'Organisation de l'Unité africaine (1963).

La naissance de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (1960) montre que l'autonomisation se déplace vers la recherche d'un nouvel ordre économique et vers ce qu'on appellera bientôt le *développement*. La réunion de la première Conférence des Nations Unies pour le commerce et le développement en 1964 confirme cette inflexion. A cette époque, le débat sur les causes du *sous-développement* est extrêmement vif, mais les rapports n'ont guère de peine à s'entendre sur le constat : décrochage par rapport aux pays industrialisés, faiblesse du revenu individuel, malnutrition, analphabétisme, démographie non contrôlée et secteur tertiaire hypertrophié, toutes caractéristiques avec lesquelles l'explosion urbaine interfère de plus en plus. Se déploient alors, en parallèle, une politique de coopération des anciennes métropoles avec les jeunes nations (de manière bilatérale ou par l'intermédiaire de la CEE : la convention de Yaoundé date de 1963) et une radicalisation d'une partie du Tiers-Monde, qui dénonce, notamment aux conférences du Caire (1964) et de Lusaka (1970), le *néo-colonialisme*.

Au fil de la décennie 1970, le pluriel s'impose pour analyser le Tiers-Monde : les différences en matière d'industrialisation, de ressources énergétiques, de couverture alimentaire et sanitaire, de cohésion dessinent un paysage plus contrasté que 20 ans auparavant. En 1980, 2 % de la population du Tiers-Monde (Hong-kong, Taiwan, Corée du Sud et Singapour) ne fournissent-ils pas 65 % des exportations d'articles manufacturés de cette partie du monde ?

Bibliographie

- Michel Marc, *Décolonisations et émergence du tiers monde*, Hachette, « Carré Histoire », 1993, 271 p.
- Pervillé Guy, *De l'Empire français à la décolonisation*, Hachette, « Carré Histoire », 1993 [autre l'intérêt du cas français, le chapitre 1 est utile pour l'approche des concepts]

A la recherche d'un nouvel ordre mondial depuis les années 1970 (5-6 h.)

Les années 1973-1975 constituent un renversement de la conjoncture internationale, à partir duquel la déstabilisation l'emporte. Une tonalité anxieuse succède à l'euphorie de la première époque de la croissance. Les rapports de force entre les deux Grands évoluent à rythme court (déclin états-unien à partir de 1973-1974 puis réaffirmation au temps du « reaganisme », expansion brejnévienne puis enlisement). Leur co-gestion s'essouffle : la logique de guerre froide s'affirme à nouveau à partir de 1979, tandis que s'accroissent les concurrences politique (la Chine) ou économique (le Japon). Les conflits régionaux se multiplient, contribuant aux profondes difficultés du continent africain.

À partir de la fin de la décennie 1970, l'affirmation de l'*islamisme* introduit un nouveau facteur.

Islamisme

Des années 1970 au début des années 1990, le projet de l'islamisme politique est de construire, à partir du pouvoir d'Etat, un système politique totalisant, gérant la société et l'économie en s'appuyant sur les fondements de l'Islam et en refusant le pluralisme politique (l'Iran d'après la révolution de 1979).

Les analystes concluent à l'échec de ce projet, à l'inflexion des nombreux mouvements représentatifs vers une logique nationaliste et une insertion dans le jeu politique, et au glissement de l'islamisme vers les dynamiques fondamentalistes.

On englobe sous cette dernière expression des courants différents, mais qui se meuvent tous dans l'espace de référence de l'*oumma* : mouvements prédicateurs prônant l'islamisation de la société en se désintéressant de l'action politique explicite, activistes radicaux sans projet de construction de société nouvelle. Laissés pour compte de l'échec de l'islamisme politique, souvent partie prenante des *jihad* d'Afghanistan, de Tchétchénie, des Philippines, etc., les radicaux refusent toute logique nationale et se font les défenseurs d'une communauté musulmane déterritorialisée. En recherche de modèles, ils se reconnaissent volontiers dans la figure d'Oussama Ben Laden ; symétriquement, les États-Unis, du fait de leur politique au Proche-Orient, des frustrations qu'ils ont pu engendrer et du symbole culturel qu'ils incarnent, constituent pour eux l'adversaire absolu.

La compréhension de cet ensemble est complexe :

- l'échec de l'islamisme politique ne signifie pas celui de la réislamisation : questionnement de la modernité au nom des valeurs spirituelles, quête individuelle du salut, création d'écoles et d'associations humanitaires, alignement de la législation sur la *charia*, diffusion du voile et port de la barbe sont des réalités, à l'œuvre dès les années 1970, très visibles dans les années 1980. De nombreux jeunes nés dans des familles issues de l'immigration sont sensibles à ce mouvement, relayé par la prédication internationale et l'Internet.

- le fondamentalisme ne traduit pas la seule résistance de l'islam traditionnel : c'est un néo-fondamentalisme qui s'accompagne souvent d'une mise en cause des références anciennes par des jeunes ayant une autre culture (cas des talibans ou de beaucoup de jeunes des pays occidentaux, critiquant la religion de leurs parents) ;
- dire que les discours fondamentalistes n'expriment pas un projet politique ne doit faire oublier ni qu'ils traduisent nombre de frustrations dues à des situations nationales (corruption, despotisme, injustice sociale) ni qu'ils s'inscrivent dans la dynamique anti-impérialiste, exprimée dans un langage religieux endogène différent du tiers-mondisme des années 1950-1960.

- *Les Islamistes, L'Histoire*, n° 281, novembre 2003.

- Burgat François, *L'Islamisme en face*, La Découverte, « Poche », 2002, 304 p.

- Mutin Georges, *Du Maghreb au Moyen-Orient, un arc de crises*, La Documentation photographique n° 8027, juin 2002.

- Roy Olivier, *L'Islam mondialisé*, Seuil, « Essai politique », 2002, 144 p., et *Généalogie de l'islamisme*, Hachette, « Pluriel », 2002, 119 p.

Prenant acte des effets asphyxiants pour l'URSS de l'expansion impériale et militaire, Mikhaïl Gorbatchev, nouveau premier secrétaire du PCUS (1985), privilégie l'apaisement. Ce dernier se marque notamment par le traité de Washington de décembre 1987, qui ouvre la voie au désarmement. Ce fait et d'autres, telle la fin de l'apartheid en Afrique du Sud ou le caractère assez largement apaisé du dialogue interreligieux, montre aux contemporains que le pire n'est pas inéluctable.

Puis, à un rythme absolument imprévu, des fondements majeurs du monde de l'après-guerre, voire d'après 1917, s'effondrent. À l'issue d'une tentative de six ans pour apporter une réponse aux impasses du système, l'URSS se délite en 1990 et disparaît en décembre 1991, après avoir accepté la perte de son glacis européen dès 1989. Le système d'économie communiste disparaît d'Europe (tandis que la Chine, qui a introduit l'économie de marché en 1978, l'officialise en 1993). La guerre froide prend fin et les Américains se trouvent désormais sans adversaire militaire.

Première *puissance globale* de l'histoire, les États-Unis affirment promouvoir un « nouvel ordre mondial » (George Bush, mars 1991), au sein duquel la paix serait fondée sur le multilatéralisme, concrétisé par la première guerre d'Irak. Ce néo-wilsonisme suscite rapidement bien des réserves, qui mettent en cause une *Realpolitik* de fait, la prétention instinctive des États-Unis à se situer du côté du bien ou les motifs inavoués de leur alternance d'interventions ou de réserve.

Dans les faits, le passage entre le XX^e et le XXI^e siècles apparaît marqué par la complexité plus que par un ordonnancement manifeste. Les efforts de l'Organisation des Nations Unies — qui compte 190 membres en 2002 pour 125 en 1970 — pour incarner la communauté internationale dans le contexte de nouvelle détente puis de l'après-1991 témoignent de cette ambiguïté. L'attribution aux casques bleus du prix Nobel de la paix en 1988 est révélatrice de l'énergie mise à monter des opérations de paix. Mais le décalage entre ambitions et réalités est souvent cruel, et la question des missions et du financement se pose avec d'autant plus d'acuité que la combinatoire des attentes et des risques évolue rapidement. Il n'est que de souligner les pistes nouvelles que constituent l'affirmation du droit d'ingérence (1991), la création de la Cour pénale internationale (1998) ou encore les craintes anciennes mais réactivées en matière de dissémination nucléaire et de qualité de l'environnement.

Bibliographie

- « Enseigner l'histoire contemporaine », *Historiens & géographes*, n°s 375 de juillet-août 2001 et 376 de septembre-octobre 2001 (articles de R. Franck, A. Kaspi, J. Marseille et J. Sapir).

- *Atlas des relations internationales*, s. d. de Pascal Boniface, Hatier, 2003, 160 p.

- Duroselle Jean-Baptiste et Kaspi André, *Histoire des relations internationales de 1945 à nos jours*, Armand Colin, « Classic », 2002, p. 405 s.

- Milza Pierre, *Les Relations internationales (1945-1973)*, Hachette, « Carré-Histoire », 1996, 240 p.

- Vaisse Maurice, *Les Relations internationales depuis 1945*, Armand Colin, « Cursus », 2002, 250 p.

- Lafay Frédérique, *L'ONU*, PUF, « Que sais-je ? », 2003, 128 p.

- Lewin André, *L'ONU, pourquoi faire ?*, Gallimard, « Découvertes », 1995, 144 p.

L'Europe de 1945 à nos jours (10 heures)

Le programme invite à une réflexion spécifique sur l'Europe, qui doit être attentivement articulée avec les thèmes d'étude I 1 et 2 du programme de géographie de la classe de première, notamment par une mobilisation des acquis des élèves en terminale.

L'Europe contemporaine dans quelques *Histoires* récentes du continent

Berstein Serge et Milza Pierre, *Histoire de l'Europe contemporaine. De l'héritage du XIX^e siècle à l'Europe d'aujourd'hui*, Hatier, « Initial », 2002, p. 220 s.

Duroselle Jean-Baptiste, *L'Europe. Histoire de ses peuples*, Hachette, « Pluriel », 1998, p. 567-632.

Duroselle Jean-Baptiste, *L'Europe de 1815 à nos jours : vie politique et relations internationales*, PUF, « Nouvelle Clio », 2002, 451 p.

Gaillard Jean-Michel et Rowley Antony, *Histoire du continent européen, 1850-2000*, Seuil, « Points Histoire », 2001, 768 p.

Histoire de l'Europe, s. d. de Jean Carpentier et François Lebrun, Seuil, « Points Histoire », 1992, p. 473 s.

Histoire de l'Europe, par quatorze historiens européens, Hachette éducation, 1997, p. 350-413.

L'Europe de l'Ouest en construction jusqu'à la fin des années 1980 (2-3 h.)

La volonté d'initier des politiques de convergence et d'intégration entre Etats d'Europe occidentale bénéficie d'un climat favorable à l'issue de la Seconde Guerre mondiale. Les raisons en sont multiples : écoeurement des « guerres civiles » entre Européens, crainte de la puissance soviétique, moyen pour les pays marqués par la décolonisation et le risque de l'effacement de conserver une existence sur la scène mondiale, promotion d'un modèle associant libéralisme politique et économique et mise en oeuvre de l'Etat-providence.

À des degrés et sur des terrains divers, l'OECE (1948), le Conseil de l'Europe (1949), l'OTAN (1949) et bien sûr la CECA (1951) participent de cette volonté, appuyée par les États-Unis. Cependant, l'intitulé du thème d'étude et le temps disponible invitent à se centrer sur la Communauté économique européenne, depuis les traités de Rome (Marché commun et Euratom) jusqu'à la veille des mutations géopolitiques de la fin de la décennie 1980. Cette étape met l'accent sur l'union douanière et l'intégration économique. Elle est ponctuée d'avancées importantes : politique agricole commune initiée en 1962, tarif douanier extérieur commun et suppression des droits de douane internes en 1968, entrée en vigueur du Système monétaire européen en 1979, signature de l'Acte unique (1986) parachevant l'espace économique unifié souhaité par les fondateurs de la CEE. Mais ces avancées n'auraient pu avoir lieu sans l'élaboration progressive d'institutions et de fonctionnements acceptables par tous, ni prendre toute leur dimension sans les élargissements. Ces derniers induisent un changement d'échelle : à partir de 1973, la CEE compte 252 millions d'habitants et est le deuxième pôle économique du monde.

Choisir un temps fort, un acteur (ou couple d'acteurs) ou un courant politique emblématiques de la construction européenne et lui consacrer un développement permettrait d'incarner ce processus aux yeux des élèves et d'enrichir la compréhension qu'ont ces derniers des motivations, enjeux et difficultés à l'œuvre.

Bibliographie

- Bossuat Gérard, *Les Fondateurs de l'Europe*, Belin, 2001, 286 p.

- Bruneteau Bernard, *Histoire de l'unification européenne*, Armand Colin, « Prépas », 1996, 236 p.

- Courty Guillaume, *La Construction européenne*, La Découverte, « Repères », 2001, 125 p.

- Gerbet Pierre, *La Construction de l'Europe*, Imprimerie nationale, 1999, 617 p.

- Girault René, *L'Europe en chantier 1945-1990*, *La Documentation photographique* n° 6105, février 1990.

Le temps des démocraties populaires (1948-1989) (4-5 h.)

Lorsque s'achève la guerre, les victoires de l'Armée rouge ont constitué un glacis dans lequel l'autorité de l'URSS s'exerce sans contre-pouvoirs effectifs : il correspond à la Bulgarie, la Hongrie, la

Pologne, la Roumanie et la Tchécoslovaquie. Il faut y ajouter la zone d'occupation en Allemagne, qui deviendra la RDA, et deux pays où la résistance communiste a pris le pouvoir après avoir joué un rôle majeur dans la lutte contre l'Axe : l'Albanie et la Yougoslavie, qui adhèrent au magistère soviétique jusqu'en 1948. Ces entités sont diverses en ce qui concerne leur organisation socio-économique, leur paysage religieux, le rapport historique qu'ils entretiennent avec la Russie/URSS, l'espoir mis dans le communisme et leur expérience du pluralisme politique. Nonobstant ces contrastes, un système aussi uniforme que possible s'y impose en quelques années, conjuguant élimination de fait du pluralisme au profit des communistes et soumission à Moscou (acquise dans les pays du glacieux entre 1945 et 1948), terrorisme visant à déstructurer les identités nationales, évolution vers le socialisme d'Etat. Le qualificatif de *démocraties populaires* est utilisé (1947) pour désigner ce nouveau type de régime, appelé au dépassement de la démocratie « bourgeoise » et à l'édification du socialisme.

La mort de Staline et le cours nouveau introduit par ses successeurs permettent de mesurer le rejet de ce modèle imposé de l'extérieur, qu'avait déjà manifesté la résistance yougoslave à la soviétisation. Un équilibre se cherche. Si toute remise en cause jugée dangereuse est passible d'une répression qui s'abat sur les dirigeants et la société (l'Octobre hongrois), les partis communistes nationaux acquièrent une marge réelle. En témoignent la gestion ouverte de la crise polonaise de 1956, le positionnement diplomatique roumain et plus généralement le réformisme à l'œuvre à partir des années 1950, lui-même indissociable des mutations sociales (accroissement des effectifs ouvriers, essor d'une intelligentsia technicienne et forte augmentation des diplômés). La tentative de refondation du socialisme tchécoslovaque (1963-1968) montre qu'une alliance est possible entre les groupes sociaux dynamiques et la fraction modernisatrice du Parti, pour réformer sans nier les acquis du régime ; mais le « Printemps de Prague » marque les bornes de la réforme et celles de la souveraineté.

À partir de la seconde moitié des années 1970, les dysfonctionnements s'accroissent et touchent même les pays qui ont le mieux réussi en matière socio-économique (RDA). L'ouverture des économies puis l'augmentation du prix des hydrocarbures induisent une dette extérieure et une dépendance énergétique insurmontables. La force mobilisatrice du marxisme-léninisme et la conviction qu'il est possible d'améliorer les choses se sont érodées : un fossé se creuse entre le consensus apparent et le détachement réel. Tout ceci se traduit, de manière très inégale, par la non-satisfaction de besoins élémentaires, une perte de vitalité, une autonomisation accrue de la *société civile*, que reflètent la montée de la *dissidence* et la régression de l'athéisme.

Société civile

Cette expression est employée aujourd'hui par opposition au monde des professionnels de la politique. Dans le contexte de ce thème d'étude, elle désigne l'ensemble des structures sociales indépendantes de l'État, tout en entretenant avec lui des rapports inévitables.

Soumise à une volonté de désagrégation pendant la période de mise en place des démocraties populaires et très contrôlée durant les années qui suivent, la société civile reprend une marge d'autonomie à partir des décennies 1960 et surtout 1970. Familles, communautés rurales, cercles religieux et intellectuels, associations professionnelles, groupes défendant l'application de la « troisième corbeille » des accords d'Helsinki, ensembles théâtraux et musicaux, entreprises parallèles, réunions de savants ou de militants écologistes, etc. offrent des espaces de mise à distance, de débat, parfois de contestation.

C'est en Pologne que s'identifie le mieux le divorce entre l'Etat et la nation, adossée à l'Eglise et au patriotisme, renforcés par l'élection pontificale du cardinal Wojtyla en 1978. L'état d'urgence imposé dans ce pays fin 1981 confirme que le régime ne survit que par l'usage de la force et, en dernier ressort, la menace d'une intervention soviétique. Là comme ailleurs, l'évolution de la politique extérieure soviétique sous Mikhaïl Gorbatchev introduit donc un paramètre décisif. Les régimes de démocratie populaire disparaissent en six mois en 1989, y compris en Bulgarie, RDA et Roumanie, où le pouvoir signifiait pourtant qu'il ne voulait rien lâcher.

Bibliographie

- Snejdarek Antonin, Mazurowa-Chateau Casimira, *La Nouvelle Europe centrale*, Imprimerie nationale, 1986, 436 p.

- Fejtő François, *Histoire des démocraties populaires*, Seuil, « Points Histoire », 1. *L'Ere de Staline (1945-1953)*, 1992, 380 p. ; 2. *Après Staline (1953-1979)*, 1992, 378 p. ; 3. *La fin des démocraties populaires* (avec la collaboration d'Ewa Kulesza-Mietkowski), 1997, 608 p.
- Soulet Jean-François, *L'Empire stalinien. L'URSS et les pays de l'Est depuis 1945*, Le Livre de poche, « Références », 2000, 253 p. [des origines à la fin des démocraties populaires]
- *La chute du mur de Berlin, L'Histoire*, n° 236, octobre 1999.

Les enjeux européens depuis 1989 (2-3 h.)

Après plus de quarante ans de stabilité, la question des frontières et des territoires redevient brûlante à partir de 1989. Pour plusieurs modifications acquises à l'amiable (réunification allemande, scission de la République tchèque et de la Slovaquie), l'implosion de la Yougoslavie puis le conflit au Kosovo réintroduisent la guerre en Europe dans les années 1990. La gravité de ces faits puis des crises internationales de grande ampleur, comme la seconde guerre d'Irak en 2003, mettent à rude épreuve les progrès réels de la Communauté au plan politique. La détermination d'une Europe de l'armement, d'une politique étrangère et de sécurité commune et du partage des responsabilités au sein des structures de commandement de l'OTAN induisent de difficiles débats internes et avec les Etats-Unis.

La complexité de ces sujets ne contribue pas à rapprocher l'ensemble des citoyens de la construction européenne : plusieurs consultations électorales — et notamment les votes d'approbation du traité de Maastricht (1992), qui relance la dynamique économique et monétaire, l'union politique et une coopération en matière de justice et d'affaires intérieures — témoignent d'un déficit d'adhésion de larges pans des populations. La clarification de la nature de la citoyenneté européenne et une répartition plus compréhensible des rôles entre Etats-nations et niveau « fédéral » apparaît nécessaire.

Il en va de même de l'adaptation des institutions à l'élargissement, qui se poursuit en 1995 puis s'amplifie, confirmant la force d'attractivité de l'Union. Les débats du début des années 2000 accompagnant l'entrée de nouveaux membres — l'UE avoisine en 2004 les 450 millions d'habitants et les 4 millions de km² — et le projet d'une « constitution » destinée à se substituer aux traités successifs, soulignent la diversité des conceptions. C'est pourtant au prix d'un rapprochement de ces dernières que des chantiers majeurs comme la réforme du financement, la politique d'immigration ou le soutien à la croissance, pourront être conduits à terme.

Association novatrice d'Etats ayant librement choisi de mettre en commun une partie de leur souveraineté, l'Union européenne s'interroge sur les formes que prendra son avenir. Autant qu'hier, elle apparaît comme le fruit d'une élaboration patiente et toujours à inventer.

Bibliographie

- Foucher Michel, *La République européenne*, Belin, 2000, 150 p.
- Boniface Pascal, *Le monde contemporain : grandes lignes de partage*, PUF, « Quadrige », 2003, p. 99-111.
- Mathieu Jean-Louis, *Quelle union pour l'Europe ?*, *La Documentation photographique*, n° 8008, avril 1999.
- Mathieu Jean-Louis, *L'Union européenne*, PUF, « Que sais-je ? », 2002, 125 p.
- Olivi Bino, *L'Europe difficile*, Gallimard, « Folio », 2001, p. 426-900.
- Schnapper Dominique (avec la collaboration de Christian Bachelier), *Qu'est-ce que la citoyenneté ?*, Gallimard, « Folio actuel », 2000, p. 246-298.

La France de 1945 à nos jours (18 heures)³

Cette partie offre un potentiel élevé de liaisons avec d'autres parties du programme ou avec d'autres programmes : articulation avec des thèmes clefs abordés en I et II aux échelles mondiale (cadre économique du second XX^e siècle, décolonisation, influence des modèles idéologiques, etc.) et européenne, approche historique et géographique du III.4 (La France dans le monde), lien à établir avec le programme de géographie de la classe de première.

Bilan et mémoires de la Seconde Guerre mondiale (4-5 h.)

Opérer le bilan du conflit conduit à enseigner les pertes humaines, les destructions et la persistance durable d'un quotidien difficile, la reconstruction de l'État et l'épuration. Ces questions majeures n'épuisent pas les conséquences pour la France d'un phénomène d'aussi grande ampleur que la Seconde Guerre mondiale. Celles-ci se manifestent aussi par l'ébranlement du système colonial (I.3 et III.4) ou par la constitution, dans l'immédiat après-guerre puis au fil du temps, de *mémoires* de la période.

Ces mémoires sont multiples, chacune d'elles ne montrant qu'une vision partielle. S'il est impossible d'en tenter une typologie exhaustive, il est important que les élèves comprennent d'une part, que les souvenirs et la réinterprétation de ceux-ci par les mémoires individuelles ou collectives diffèrent selon les personnes ou les groupes et leur insertion dans l'événement ; d'autre part, que des mémoires de groupe, face auxquels tout le monde se positionne plus ou moins explicitement, se construisent et, éventuellement, entrent en concurrence ; enfin, qu'il est possible de faire l'histoire de ces phénomènes.

Mémoire et histoire

La mémoire tire sa force des sentiments qu'elle mobilise : elle installe le souvenir dans l'affectif, voire le mythe et le sacré. Ouverte à la dialectique de l'amnésie et du souvenir, guère consciente de ses enrichissements et déformations successifs, elle est en évolution permanente et susceptible de longues latences et de soudaines revitalisations. Elle recèle aussi d'étonnantes richesses : la force d'une expérience, la restitution des représentations dominantes d'une époque, la capacité à intégrer...

Les mémoires individuelles, les mémoires de groupes — qui constituent l'élément militant et moteur de la mémoire collective —, la mémoire diffuse dans la collectivité tout entière se côtoient et s'interpénètrent sans se confondre ; elles puisent dans le vivier des souvenirs directs ou transmis et dans le stock d'informations reçues par des canaux ayant un statut officiel (commémorations, enseignement, médiatisation de la production et des débats scientifiques, etc.), qu'elles s'approprient de façon plus ou moins explicite.

L'histoire est volonté de comprendre et mise en récit problématisée de ce qui n'est plus. Opération intellectuelle qui appelle analyse et discours critique, elle rejoint l'universel et la part de libération qu'il recèle. Faire de l'histoire, c'est transformer en pensée ce qui est ordinairement de l'ordre du vécu affectif et émotionnel ou du système de représentations. En faisant leur métier, les historiens invitent donc leurs contemporains à partager respect de la rigueur, distinction des plans, désir de connaissance et pensée critique.

S'il existe une inévitable compétition entre histoire et mémoire, entre explication et vérité vraisemblable d'une part et fidélité et « reconnaissance » de l'autre, il est mutilant d'établir entre elles une hiérarchie absolue (dans un sens ou dans l'autre) et une frontière infranchissable.

- « Les historiens et le travail de mémoire », *Esprit*, août-septembre 2000.

- *La Mémoire, entre histoire et politique* (s.d. Yves Léonard), *Cahiers français* n° 303, juillet-août 2001.

- Prost Antoine, *Douze leçons sur l'histoire*, Seuil, « Points histoire », 1996, p. 101-125 et 283-306.

- Ricœur Paul, *La Mémoire, l'Histoire et l'Oubli*, Seuil, « Points essais », 2003, 689 p.

- Rioux Jean-Pierre, « Devoir de mémoire, devoir d'intelligence », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, janvier-mars 2002, p. 157-167.

La mémoire du Génocide et celle de la résistance, par la gravité et l'importance des faits sur lesquels elles portent comme par leur prégnance dans le débat politique et philosophique, font partie des thèmes à privilégier.

Dans l'après-guerre, la singularité du Génocide est peu reconnue : il est inclus dans la déportation, voire dans la somme des souffrances de l'Occupation. La figure de référence du déporté est celle du

³ Les *Histoire de France* existantes devraient constituer la base des bibliographies de cette partie : par souci d'allègement, elles ne sont pas mentionnées, bien que les auteurs les aient eu présentes à l'esprit et utilisées.

résistant et l'amalgame est fait entre tous les types de camps, dont Buchenwald ou Dachau, selon les sensibilités, constituent les exemples emblématiques. Les associations juives souhaitent d'abord affirmer leur appartenance à la communauté nationale, et leurs urgences vont à l'entraide et à la reconstruction. Au demeurant, les rescapés des centres d'extermination occupent une place modeste au sein de l'ensemble de ceux qui reviennent de déportation : 54 % du total des partants, mais 6 % des survivants ; leurs témoignages, nombreux dans les toutes premières années de l'après-guerre mais que difficilement reçus par la société, se tarissent ensuite. *Nuit et Brouillard* (1956), d'Alain Resnais et Jean Cayrol, apparaît révélateur de cette période d'une quinzaine d'années. La décennie 1960 marque un tournant et une redécouverte, du fait du procès Eichmann (1961), qui ouvre l'ère du témoin porteur d'histoire, puis de la guerre des Six Jours. Celle-ci constitue une étape majeure à cause de l'angoisse qu'elle suscite pour le jeune Etat d'Israël ; elle est d'autant plus vécue comme une seconde menace décisive contre le judaïsme, que l'évaluation que fait de Gaulle de la situation choque. La mémoire du Génocide devient constitutive de l'identité juive et revendique sa place dans la société. Une troisième époque s'amorce à partir de la fin des années 1970. Des raisons de natures différentes concourent à libérer la parole des survivants et à l'investir d'une grande responsabilité : le débat enclenché par la projection d'*Holocauste* (1978-1979), la lutte contre l'entreprise révisionniste, une série de procès, dont celui de Klaus Barbie (1987). Cette attente et cette libération de la parole se traduisent par un énorme travail documentaire et l'intervention de témoins dans les débats télévisuels et auprès des jeunes dans les établissements scolaires. De ce fait et grâce aux avancées historiographiques, la mémoire collective des années 1940-1944 évolue : la responsabilité de l'Etat français dans la persécution est réévaluée, ce que marque chaque année à partir de 1993 une journée commémorative. Se met peu à peu en œuvre un impératif social, qui tend à devenir un devoir civique : la mémoire de l'extermination est appelée à nourrir l'engagement pour le présent.

La représentation collective de la résistance n'a pas connu un parcours plus linéaire. Au sortir de la guerre, la mémoire résistante offre un cadre structurant à la mémoire collective et aux valeurs des Français. Le contexte d'ensemble y est favorable : jusqu'à la fin des années 1960 domine une lecture assez unanimiste de l'Occupation, qui se nourrit de la prise en charge efficace du souvenir et de la commémoration par le Parti communiste et les gaullistes, de la force avec laquelle le général de Gaulle affirme l'unanimité nationale et la contribution de la France à la victoire, de la vision héroïque que diffuse majoritairement l'édition et le cinéma, à l'image de l'œuvre de René Clément. Le mont Valérien est le lieu de mémoire par excellence et l'année 1964, qui est celle du transfert des cendres de Jean Moulin au Panthéon et de l'institution du Concours national de la résistance et de la déportation, marque un apogée de la commémoration. Certes, la réalité est plus complexe qu'il y paraît — l'unanimité affichée tend à nier la spécificité du combat résistant, les déchirures de la guerre froide se répercutent au sein des associations ou entre elles, l'amnistie de 1951 et 1953 ou les aléas de la célébration du 8 Mai choquent une partie des résistants — mais la tonalité « résistancialiste » domine. Cette première phase s'interrompt à la jointure des décennies 1960-1970, avec l'arrivée à l'âge adulte d'une nouvelle génération, la fin du gaullisme historique, les mutations de la mémoire juive. La réception du film de Marcel Ophüls *Le Chagrin et la Pitié* (1971) et le scandale que suscite en 1972 la grâce présidentielle accordée à Paul Touvier en constituent des révélateurs et des détonateurs. La relecture historique des années noires entamée à la fin des années 1960 et relayée par l'enseignement au début des années 1980, contribue à fonder ce tournant et le conforte. La représentation dominante diffuse désormais une double culpabilité : avoir accepté le régime, n'avoir pas su ou pas voulu accepter la vérité ni punir les coupables. Ce contexte peu favorable est encore troublé par la série de polémiques qui affectent la résistance durant les années 1990, notamment autour de la figure de Jean Moulin : l'image de la résistance tend à devenir une nouvelle manifestation du syndrome de Vichy. Une nouvelle représentation, plus équilibrée, est peut-être en cours d'élaboration : après avoir sacralisé la face noble puis la face noire de l'attitude des Français, elle renoue avec la résistance comme fait historique, admet mieux la diversité des parcours et les inévitables divergences internes, comprend l'extraordinaire difficulté du choix et du combat des résistants et la dignité de leur « non ».

Bibliographie

- Traverso Enzo, « Auschwitz : une mémoire singulière ? », *Qu'est-ce que transmettre ?*, Sciences humaines hors série n° 36, mars-avril-mai 2002, p. 84-86.

- Veil Simone, « Réflexions sur la mémoire de la Shoah », *Historiens et Géographes*, n° 384, octobre-novembre 2003, p. 51-59.
- Wiewiorka Annette, *Déportation et Génocide. Entre la mémoire et l'oubli*, Hachette, « Pluriel », 2003, 506 p., et *L'Ere du témoin*, Hachette, « Pluriel », 2002, 186 p.
- Franck Robert, « La mémoire empoisonnée », dans *La France des années noires, 2. De l'Occupation à la Libération*, Seuil, « Points histoire », 2000, p. 541-576.
- Rousso Henry, *Le Syndrome de Vichy de 1944 à nos jours*, Seuil, « Points histoire », 1990, 414 p., et Conan Eric, Rousso Henry, *Vichy, un passé qui ne passe pas*, Gallimard, « Folio histoire », 1999, 513 p.
- Rousso Henry, *Vichy. L'événement, la mémoire, l'histoire*, Gallimard, « Folio histoire », 2001, p. 9-51, 489-552 et 345-485.

L'évolution politique (5-6 h.)

La Libération permet le rétablissement de la démocratie. Le choix est fait de ne pas revenir à la III^e République et d'établir une nouvelle organisation des pouvoirs. La IV^e République se caractérise rapidement par la souveraineté parlementaire et l'émiettement du système partisan, qui mettent l'exécutif sous contrôle et le font dépendre de coalitions fragiles, affrontées à la guerre froide, à la décolonisation et à une opposition sans concession, dès 1947, du RPF et du Parti communiste. Ces traits n'empêchent pas que soient conduites des politiques cohérentes : c'est le cas en matière européenne, du fait de la proximité de vue des démocrates-chrétiens et des socialistes. Nombreux sont ceux qui sont conscients de la nécessité de moderniser la vie politique et de renforcer la marge d'action de l'exécutif. Le mendésisme représente la tentative la plus aboutie en la matière ; par-delà la brièveté du passage du radical Pierre Mendès France aux affaires (1954-1955), l'impact de cette expérience se révèle durable.

La crise algérienne, qui accroît la faiblesse de l'exécutif en même temps qu'elle en révèle l'ampleur, provoque la fin de la IV^e République et l'appel au général de Gaulle. La constitution, promulguée le 4 octobre 1958, vise à garantir la continuité et l'efficacité de l'Etat dans le respect de la souveraineté du peuple, qui élit les députés, décide du sort des projets qui lui sont soumis par référendum et, à partir de 1962, choisit le président de la République. Elle introduit un nouvel équilibre des pouvoirs, plus strictement séparés et au sein desquels l'exécutif l'emporte sur l'activité parlementaire (voter les lois, contrôler le gouvernement) très encadrée. S'il est évident pour le général de Gaulle — comme pour ses successeurs — que le président de la République est la clé de voûte des institutions, une ambiguïté existe dans le partage des responsabilités entre celui-ci et le Premier ministre : elle se révèlera ultérieurement. Au total, la V^e République présente un visage institutionnel inédit, incluant des éléments parlementaires et des éléments présidentiels ; on a pu parler d'un régime « *semi-présidentiel* ».

Il fonctionne sans à-coup grave durant la période gaullienne, les septennats de Georges Pompidou et de Valéry Giscard d'Estaing et les premières années de la présidence de François Mitterrand, malgré les césures que représentent le dur affrontement sur le mode d'élection du président de la République (automne 1962), le départ brusqué du général de Gaulle (1969), l'accès d'un républicain indépendant à l'Élysée (1974) et l'*alternance* qui porte la gauche au pouvoir (1981). Des traits apparus tôt tendent à s'amplifier, tels le présidentielisme, la logique binaire, le poids du conseil constitutionnel. Par bien des traits, on a quitté la culture républicaine traditionnelle pour celle des grandes *démocraties libérales*, ce que confortent le tournant décentralisateur (fin 1981) et l'entrée croissante de la norme internationale dans l'ordre interne.

Les législatives de 1986 introduisent un nouveau paramètre : la majorité parlementaire diffère de la majorité présidentielle. La désignation du Premier ministre et la formation du gouvernement dépendant dans les faits du rapport de force à l'Assemblée nationale, commence l'expérience dite de cohabitation. Comme elle est récurrente, puisque aucune majorité élue depuis 1978 n'a été reconduite, elle nourrit un débat portant à la fois sur le régime et sur la capacité des projets politiques à satisfaire les aspirations des Français. Une redistribution de l'électorat et des partis accompagne ces évolutions des décennies 1980 et suivantes : effacement électoral du Parti communiste, efforts pour construire des coalitions de *droite* et de *gauche*, montée de l'*extrême droite* puis de l'*extrême gauche* ; celle-ci est nette aux présidentielles de 2002, à l'issue desquelles Jacques Chirac est élu pour la deuxième fois — désormais pour 5 ans.

Bibliographie

- Bastien François, *Le régime politique de la V^e République*, La découverte, « Repères », 1998, 121 p.
- Becker Jean-Jacques, *Histoire politique de la France depuis 1945*, Armand Colin, « Coursus », 2000, 207 p.
- Berstein Serge, *La République sur le fil*, Textuel, 1998, p. 81 s.
- *Les Cultures politiques en France*, s. d. de Serge Berstein, Seuil, « Points histoire », 2003, 436 p.
- Néant Hubert, *La politique en France XIX^e-XX^e siècle*, Hachette, « Carré histoire », 2000, 240 p.

Économie, société, culture (4-5 h.)

Encore en relecture

Bibliographie

- Borne Dominique, *Histoire de la société française depuis 1945*, Armand Colin, « Coursus », 2002, 192 p.
- Borne Dominique, *La Société française. Années 1930-1990, La Documentation photographique*, n° 7035, juin 1996.
- Eck Jean-François, *Histoire de l'économie française*, Armand Colin, « Coursus », 2003, 208 p.
- Azria Régine, *Le Fait religieux en France, La Documentation photographique*, n° 8033, 2003.
- *La Culture de masse en France de la Belle Époque à aujourd'hui*, s. d. de Jean-Pierre Rioux et Jean-François Sirinelli, Fayard, 2002, 446 p.
- Mendras Henri, *La Seconde Révolution française 1965-1984*, Gallimard, « Folio essais », 1998, 456 p.
- Rioux Jean-Pierre et Sirinelli Jean-François, *Le XX^e siècle, Histoire culturelle de la France*, Seuil, 1998, 400 p.

La France dans le monde (3-4 h.)

La France de 1945 doit retrouver son rang et exorciser l'humiliation de 1940. Dans ce contexte, l'opinion rejette toute mise en cause de l'empire colonial. Associé à la tradition républicaine qui croit à l'assimilation — qu'illustre la départementalisation de la Guadeloupe, de la Guyane, de la Martinique et de la Réunion en 1946 —, à la faiblesse de l'exécutif et à la cécité d'une partie des dirigeants et des colons, ce sentiment aide à comprendre l'impréparation du pays face à la vague décolonisatrice. Il faut la succession des difficultés, le coût global de la guerre d'Algérie et l'appel de la modernisation et de l'Europe pour qu'un revirement s'opère. Prolongeant les avancées notables de la IV^e, la V^e République tourne la page : la longue séquence de la colonisation prend fin pour l'essentiel en 1962. S'achève en même temps le cycle guerrier ininterrompu depuis 1939. De Gaulle définit alors une voie nouvelle : celle d'un pays qui n'est pas l'une des grandes puissances, mais dont la voix importe à l'équilibre du monde, qui aspire à jouer un rôle de premier plan en Europe (et grâce à l'Europe), qui a des ambitions mondiales, en partie assises sur l'expérience née du long passé national.

Ces divers tournants permettent une plus nette affirmation des principes de la politique étrangère : l'ancrage dans le camp occidental, empreint de résistance à l'hégémonisme des États-Unis ; la participation à la construction européenne, non sans tension sur les objectifs ; une place de choix dans le concert des nations par la défense des acquis (comme le siège permanent au Conseil de sécurité), l'effort pour se doter des outils militaires de l'indépendance, la tentative de mener un dialogue multilatéral, le maintien d'une sphère d'influence en Afrique. Comme ces pistes sont en partie tracées dès la IV^e République et qu'elles demeurent le cœur de la politique internationale des successeurs de de Gaulle — qui, comme lui, concentrent la décision en la matière —, on peut véritablement parler de constantes.

Pour importants qu'ils soient, ces domaines ne résument pas à eux seuls la place de la France dans le monde. On doit donc évoquer, sans chercher l'exhaustivité, d'autres variables, tels que la dilatation du territoire de la République à l'échelle du monde, l'espace linguistique et culturel que constitue la francophonie (institutionnalisée en 1970), et bien sûr sa puissance économique, qui lui vaut sa participation au G7. Le choix de l'ouverture opéré à la fin des années 1950 n'a jamais été remis en cause, malgré une histoire heurtée de la balance commerciale : de 1959 à 1991, on comptabilise 21 soldes négatifs pour 12 soldes positifs, puis on entre avec les années 1990 dans une phase durable

d'excédents. Il se traduit par un accroissement continu de la part du commerce extérieur au sein du PIB : près de 9 % en 1958, près de 15 % en 1973, 23 % en 1992. Au total, l'économie française est désormais l'une des plus extravertie du monde, tant en matière d'investissements à l'étranger et d'accueil des investissements étrangers (1^{er} rang en 1992, 4^e en 1995) qu'en matière d'exportations de marchandises et de services, pour lesquelles elle occupe au début des années 2000 respectivement les 4^e et 2^e rangs mondiaux. Cette internationalisation est multiforme : elle se traduit aussi par une expatriation croissante des talents, singulièrement en direction des pays anglo-saxons.

Bibliographie

- Bozo Frédéric, *La Politique étrangère de la France depuis 1945*, La Découverte, « Repères », 1997, 123 p.
- Pervillé Guy, *De l'empire français à la décolonisation*, Hachette, « Carré histoire», 1991, p. 232-247.
- Dalloz Jacques, *La France et le Monde depuis 1945*, Armand Colin, « Coursus », 2002, 233 p.